

# CACES® R.489 - Chariots à Conducteur Porté - Formation à la conduite en sécurité -

## Public Visé

Personnel affecté à la conduite de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (CMACP) ou aux opérations de réparation, d'entretien ou de transfert de ces chariots

## Pré Requis

- Avoir plus de 18 ans
- Savoir communiquer en français par oral et par écrit
- Savoir effectuer les opérations arithmétiques nécessaires à la réalisation de calculs élémentaires
- Posséder l'aptitude médicale requise

## Objectifs pédagogiques

Connaitre les règles de conduite en sécurité applicables aux CMACP  
Savoir manoeuvrer en toute sécurité les CMACP de la ou des catégories concernées par la formation théorique et pratique (Catégories de chariots de manutention définies par la recommandation R.489 de la Cnam)

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Diaporama - Analyse de situations vidéo

### Documents délivrés :

- Attestation(s) de présence de la formation
- Fiche(s) d'évaluation "à chaud" du stage
- Attestation(s) individuelle(s) de fin de formation
- CACES® R.489 pour tout candidat ayant réussi les épreuves de la session de tests CACES®
- " Support de stage " remis à chaque participant

## Parcours pédagogique

### Partie Théorique :

#### **Les textes réglementaires et la recommandation concernant les CMACP**

- Les obligations du constructeur - Les obligations de l'employeur - La responsabilité du conducteur - Les interlocuteurs de la prévention

#### **Les caractéristiques technologiques des CMACP**

- Les catégories de chariots - Le chariot de manutention automoteurs - Le poste de conduite - La chaîne cinématique des chariots automoteurs - L'ensemble élévateur de charges - Le circuit hydraulique - La capacité du chariot - Les accessoires de levage - Les palettes, leur emploi - Les vérifications journalières

#### **Les risques liés à l'utilisation des CMACP**

- Les principaux facteurs d'accident - Les risques mécaniques - Les prescriptions de manutention - Les risques liés à l'utilisation de produits chimiques - Les risques liés à la circulation - Les équipements de protection

#### **Les consignes de conduite et de sécurité concernant les CMACP**

- Les instructions et consignes - Les règles de conduite et de circulation - La manutention des charges - Les interdictions

### Partie pratique :

Prise de poste et mise en service - Conduite - Manoeuvres - Maintenance - Fin de poste

### Moyens Logistiques :

- Salle de formation - Tableau blanc ou papier - Vidéo projecteur - Equipements décrits dans la convention de mise à disposition de matériels

*Dans le cadre des formations interentreprises, nous prenons en charge la mise à disposition de ces moyens logistiques*

## Méthodes et modalités d'évaluation

Session de tests CACES®  
CACES® remis à chaque stagiaire ayant réussi le test final

## Durée

**21.00** Heures  
**3** Jours



AVENIR ENVIRONNEMENT SECURITE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53350673035

AVENIR ENVIRONNEMENT SECURITE - ZA des Trois Prés - 2, rue de la Plaine - 35890 LAILLE  
Tél. : 0299501702 - Site internet : [www.aes-prevention.fr](http://www.aes-prevention.fr) - e-mail : [formation@aes-prevention.fr](mailto:formation@aes-prevention.fr)  
SARL au capital de 15000 € - N° TVA Intra. : FR87 442 903 092 - Code NAF : 8559B